

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE  
DU 07 NOVEMBRE 2015

---

Convocation du 4 novembre 2015

Sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

**PRESENTS** : - Mmes BAZIN Josyane, BROUZE Lydia, CHAMBEROD Marie, FRISON Raymonde, PEREZ Stéphanie, RAFFIN Marie-Noëlle,  
- Mrs. BIBOLLET Nicolas, DUC Antony, GACHET Roger, GENON Hervé, MICHELLAND Bruno, TUPINIER Yves,

**EXCUSES** : - Mme VIGNAL Sylvie, Mrs BOUCHER Thierry et RICHARD Denis

**Ordre du Jour :**

**- Accueil des réfugiés politiques**

**ACCUEIL DES REFUGIES POLITIQUES :**

Monsieur GENON ouvre la séance à 10h30 en présence de :

- Monsieur TANGUY Morgan, Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne
- Monsieur POTHET Thierry, Directeur de la DDCSPP de Savoie
- Madame TAMBURINI, Directrice de la SASSON,
- Madame GLAIROUX Catherine,

Dans le cadre du programme européen d'accueil des migrants en provenance de la corne d'Afrique, de Syrie, d'Irak, d'Erythrée... avec pour objectif la maîtrise des flux migratoires et d'accueil des réfugiés, Monsieur le Sous-Préfet présente la position de l'Etat Français et de son souhait de déployer des demandeurs d'asile sur tous les territoires.

Au regard des possibilités d'hébergement d'urgence recensées par la SASSON (Association Savoyarde d'Accueil des Secours et d'Orientation), l'association a fait plusieurs offres d'accueil sur les sites dont elle a la charge dont le site de l'oiseau bleu à Aiguebelle.

Les migrants qui pourraient être accueillis à l'oiseau bleu viennent de la « jungle de Calais » sous statut de demandeurs d'asile et seront logés en logements collectifs.

Il était prévu une arrivée de 30 personnes seules âgées de 25 à 35 ans, principalement des hommes.

L'ensemble du conseil municipal est très sensible à la situation de précarité et d'urgence des migrants qui fuient la terreur et l'horreur mais n'approuve pas cette arrivée massive d'une population qui n'aspire pas à demeurer ni à s'intégrer dans un village de 1.200 habitants.

Un accueil d'une dizaine de personnes maximum avec une priorité sur des familles aurait été préférable.

En fonction des critères mis en place, cette proposition n'a pas été retenue et la préfecture nous affectera un « quota » de 20 personnes qui arriveront au foyer de l'oiseau bleu dans les prochains jours sans pouvoir précisément nous indiquer leur provenance.

Monsieur le Sous-Préfet restera très vigilant quant à l'accompagnement des nouveaux arrivants et l'engagement des services de l'état sur notre commune. Il décline avec le directeur de la DDCSPP tout le dispositif de prise en charge et l'anticipation qui sera faite avec services de la Sasson, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

Une réunion est planifiée le vendredi 27 novembre 2015 à 8h30 pour faire un premier point.

La séance est levée à 11h30

**Le Maire : Hervé GENON**

